

## REGLEMENT

**Organisation** : La villersoise nature est organisée par l'association VBE. L'épreuve est ouverte à tous les hommes et les femmes licenciés ou non à partir de la catégorie cadet. Le circuit se compose d'une boucle pour le 5.5 km et de 2 pour le 11 km. Le départ et l'arrivée se feront sur le stade de Villers-Bocage. Tout engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement pour quelques motifs que ce soit notamment lors de l'annulation de l'épreuve pour une raison climatique.

**Cession de dossard** : Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne ne sera reconnu responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisation se dégage de toutes responsabilités en cas d'accident face à ce type de situation

**PPS** : conformément à la loi 99-223 du 23 mars 1999 relative à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage, notamment à l'article 6 « chaque participant doit impérativement joindre au présent bulletin d'inscription un certificat médical pps

Les participants licenciés à la fédération Française d'Athlétisme ou à la fédération Française de triathlon devront présenter à l'organisateur leur licence 2025-2026 ou le pass running FFA.

**Assurance** : responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par la police souscrite auprès du crédit agricole : une antenne médicale sera sur place pendant le déroulement de la manifestation

**Autorisation de droit à l'image** : par sa participation à la villersoise nature chaque concurrent partenaire et toute personne sur le parcours autorise expressément les organisateurs à utiliser ou reproduire son nom son image sa prestation sportive et sa marque dans le cadre de la villersoise nature

**Inscriptions** : Uniquement sur Normandie course à pied avant le jeudi 27 aout 2026 à 23 h 59

Aucune inscription sur place ou par courrier  
Edition limitée à 450 dossards

### **Récompenses** :

- coupe aux 3 premiers au Scrach
- lot à chaque participant (sweat à capuche)
- Kir offert

DIMANCHE 30 AOÛT 2026  
LA VILLERSOISE NATURE

9h30 = 5.5KM // 10h = 11KM

5.5 KM = 11€

11 KM = 14€

Parcours PPS obligatoire et valide

Limite d'inscription internet le jeudi 27 AOÛT 2026 à 23h50 uniquement sur le site  
Normandie course à pied

DIMANCHE 30 AOÛT 2026  
LA VILLERSOISE NATURE

9h30 = 5.5KM // 10h = 11KM

NOM :  
PRÉNOM :  
SEXE :  
F :  
M :  
CATÉGORIE :  
DATE DE NAISSANCE :  
N LICENCE FFA :  
CLUB OU VILLE :  
ADRESSE MAIL :

5.5 KM = 11€  
11 KM = 14€

Parcours PPS obligatoire et valide

Date :  
Signature :

Limite d'inscription internet le jeudi 27 AOÛT 2026 à 23h50 uniquement sur le site  
Normandie course à pied.  
Attention : Aucune inscription sur place ou par courrier ne sera acceptée cette année  
Epreuve limitée à 450 dossards

Récompenses :

- 1 sweat à capuche
- 1 coupe au scratch pour les 3 premiers
- 1 kir offert